



**PRÉFET
DU TARN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Départemental d'Incendie et de
Secours du Tarn
Service assemblées et contentieux
Acte 2020-07

**Arrêté
portant retrait de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers
à M. Fabrice GABARD**

La préfète du Tarn,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu le décret n°2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, notamment son article 11 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2002 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon argent au sergent-chef Fabrice GABARD ;

Vu l'arrêté du Président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Tarn en date du 19 septembre 2012 relatif à la révocation du sergent-chef GABARD ;

Sur proposition du directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn ;

Arrête

Article 1^{er} - La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent, est retirée à M. GABARD Fabrice, précédemment sergent-chef de sapeurs-pompiers professionnel au service départemental d'incendie et de secours du Tarn.

Article 2 - Le secrétaire général de la préfecture du Tarn, le directeur de cabinet de Mme la préfète du Tarn et le directeur départemental du service d'incendie et de secours du Tarn sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Tarn et au recueil des actes administratifs du SDIS.

Fait à Albi, le 19 mai 2020

Pour la préfète, par délégation,
Le directeur de cabinet

Frédéric ROUSSEL